



ELECTRICIEN DE MAINTENANCE

ROME : L1309

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible à partir d'un diplôme de niveau 3 ou 4 en électricité, électrotechnique, électromécanique... Un diplôme de niveau 5 peut être demandé selon la technicité.

Une habilitation aux risques d'origine électrique est obligatoire.

En centrale nucléaire, une habilitation aux risques d'origine nucléaire est requise.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Localiser et diagnostiquer une panne ou une défaillance d'origine électrique ou les non-conformités réglementaires
- Déterminer les remises en état et aux normes de l'installation ou de l'équipement électrique et identifier les éléments défectueux
- Démonter les composants de leur support (boîtiers, armoires, caches,...) les changer ou les réparer
- Procéder aux tests préliminaires à la mise en service de l'installation ou de l'équipement électrique
- Vérifier l'isolation électrique et détecter l'origine des courants de fuite
- Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Câbler des armoires électriques
- Installer des équipements électriques
- Poser des appareils enregistreurs
- Tirer des câbles
- Planifier les interventions à partir de besoins ou de commandes clients
- Effectuer la surveillance d'installations en fonctionnement
- Renseigner un système de suivi de stocks
- Coordonner l'activité d'une équipe

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Appareils enregistreurs (tension, intensité, consommation,...)
- Nacelles
- Outils à main (perceuse, tournevis, pince coupante isolée,...)
- Tapis de sol ou tabouret isolant
- Dévidoirs, dérouleurs à câbles
- Equipement de protection individuelle (EPI)
- Véhicule

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Positions contraignantes
- Port de charges
- Travail en hauteur
- Distinction des couleurs

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Travail posté avec astreintes
- Pression liée à la nécessité de remettre rapidement les équipements en fonction
- Déplacements fréquents

4. HANDICAP

Moteur	Pas ou peu compatible
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Pas ou peu compatible
Mental	Pas ou peu compatible